



République Française

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20231212-52-2023-DE
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°52-2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre (12/12/2023)

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, le Maire.**

Étaient	Adeline ROLDAO-MARTINS	Maryse GUILBERT	Didier WROBLEWSKI	Sandrine FILLASTRE
Présents :	François VARLET	Nélie LECKI	Fabrice LIEGAUX	Marina CAMAGNA
(22)	Eric GUEDON	Ahmed LAFRIZI	Michel RAES	Jean-Jacques BIZERAY
	Laurent CARLIER	Eric SZWEC	Virginie SARTEUR	Géraldine PEUCHET
	Sylvie DUPOUY	Amadou SENE	Annie PANNIER	Josette DAMBREVILLE
	Nadine RACAULT	Anthony ARCIERO	Laëtitia ALAPHILIPPE	Daniel BENAGOU
	Nelly GICQUEL	Christine SEDE-	Djey Di KAMARA	

Absents représentés : M. CARLIER donne pouvoir à Mme DUPOUY, M. SENE à M. LAFRIZI, Mme RACAULT à Mme ROLDAO-MARTINS, Mme GICQUEL à M. BENAGOU, Mme SEDE à M. ARCIERO

Absents non représentés :

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FILLASTRE

Modification d'un délégué municipal suppléant au CA du collège et du lycée de Fosses

Le Conseil Municipal,
Vu les élections de mars 2020,
Vu les articles L.5212-7 et L.5212-8 du code des collectivités territoriales,
Vu la délibération 49-2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de procéder à l'élection d'un nouveau délégué suppléant qui représentera la commune au Conseil d'Administration du Collège et du Lycée de Fosses, en remplacement du titulaire, alors empêché :

→ Ahmed LAFRIZI.

Déléguée Titulaire	Délégué suppléant
Sandrine FILLASTRE	Ahmed LAFRIZI

A. ROLDAO-MARTINS

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS